

Plan de développement

2017 - 2020

Deux principes de fonctionnement

1. Coopérer

- Avec les différents acteurs du CDE35 : les clubs et leurs bénévoles
- Avec la Fédération française (FFE) et la Ligue de Bretagne (LBE)
- Avec les structures de l'Education nationale
- Avec les professionnels des échecs

2. Piloter = déléguer et contrôler

- Organiser et contrôler les délégations de tâches au sein de commissions thématiques.
- Répartir l'organisation des événements sportifs départementaux entre les clubs
- Mesurer les coûts, l'usage des ressources, les retours sur investissements

Cinq axes de développement

1. Favoriser l'égalité d'accès

- Mailler le territoire
- S'ouvrir aux publics habituellement éloignés du jeu d'échecs

2. Sensibiliser

- Augmenter le nombre de joueurs d'Echecs en Ile-et-Vilaine

3. Médiatiser

- Communiquer sur les actions des clubs et du CDE35

4. Produire

- Accueillir et organiser de grandes compétitions nationales ou régionales

5. Former

- Les meilleurs jeunes du département
- Des arbitres et des animateurs d'échecs
- Des enseignants qui mettent en place un atelier d'échecs dans un cadre scolaire

Fonctionnement du CDE35

Fonctionnement - Coopérer avec les clubs et leurs bénévoles

Le CDE35 est au service des clubs d'échecs FFE d'Ille-et-Vilaine. Sa [politique de soutien](#) est visible de tous sur son site internet avec notamment une [grille des aides financières](#) qu'il peut accorder et le [prêt de matériel](#) pour les compétitions mises en place par les clubs.

Le CDE35 gère le domaine echecs35.fr et offre gracieusement aux clubs un service d'hébergement Web et de messagerie pour faciliter leur communication.

Exemples : [Betton](#), [Dinard](#), [Domloup](#), [Guichen](#), [Liffré](#), [Montauban](#), [Vezin](#), [Vitré](#)

Le CDE35 a aussi besoin des clubs pour organiser ses actions.

En fin de saison, un appel à candidature permet aux clubs de se positionner sur un ou plusieurs événements du ressort du CDE35 pour la saison suivante.

[Exemple saison 2017-2018](#)

Les bénévoles, licenciés ou parents d'un jeune licencié, sont régulièrement sollicités directement indépendamment de leur club d'appartenance pour aider à la mise en place d'un événement.

Fonctionnement - Coopérer avec la Ligue de Bretagne des échecs (LBE)

Les échanges avec la Ligue de Bretagne sont réguliers et constructifs.

3 membres du Comité directeur du CDE35 sont aussi membres du Comité directeur de la Ligue (au 01/01/2018) :

- Pascal Aubry, directeur des jeunes au CDE35, est président de la Ligue
- Laetitia Catherinot, directrice des féminines au CDE35, est secrétaire de la Ligue
- Dominique Ruhlmann, président du CDE35, est directeur des scolaires à la Ligue
- Jean-Louis Bourgoïn est membre des comités directeurs du CDE35 et de la Ligue

Le CDE35 prend sa part des compétitions régionales à organiser

- 2017 : [Championnat scolaire phase académique](#)
- 2018 : [Championnat de Bretagne Jeunes](#)

Fonctionnement - Coopérer avec la Fédération française des échecs (FFE)

Le CDE35 est une structure déconcentrée de la FFE. A ce titre, il suit toutes les directives de la Fédération

- [28/09/2017 : adoption des statuts types proposés par la FFE pour les Comités départementaux](#)

2 membres du Comité directeur du CDE35 sont aussi membres d'instances de la FFE (au 01/01/2018) :

- Pascal Aubry, directeur des jeunes au CDE35, est membre de la commission technique de la FFE
- Dominique Ruhlmann, président du CDE35, est directeur du championnat des scolaires à la FFE, membre de la commission scolaires nationale et membre de la commission mixte nationale UNSS / FFE

Le CDE35 n'a pas encore pris en charge l'organisation de compétitions nationales. Il en a la volonté mais n'a pas encore trouvé de structures d'hébergement à prix raisonnable et à capacité suffisante.

Fonctionnement - Coopérer avec l'Education nationale

Le championnat scolaire de la FFE est une compétition annuelle en école et collège qui débute par une phase départementale. L'Ille-et-Vilaine est l'un des départements où la participation est la plus forte (record 423 écoliers et collégiens en 2015, moyenne nationale 150 par département)

Des contacts ont été noués en juin 2017 avec l'UNSS au niveau départemental et régional. Projet d'animer un atelier d'échecs lors du cross départemental de l'UNSS.

Une formation d'enseignants des écoles a été assurée par un bénévole du CDE35 à Romillé en novembre 2017 dans le cadre des animations de circonscription qui dépendent de la Direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN 35).

Le CDE35 favorise l'intervention de professionnels dans les écoles de la ville de Rennes (détails page suivante)

Fonctionnement - Coopérer avec les professionnels des échecs

Le CDE35 propose aux professionnels des échecs :

- De servir d'association support à la ville de Rennes pour percevoir la rémunération des animateurs d'ateliers d'échecs dans les écoles Rennaises. Le CDE35 reverse ensuite intégralement cette rémunération aux animateurs.
7500 € distribués en 2016
- D'animer le *pôle espoir* qui regroupe les meilleurs jeunes de 6 à 15 ans
[2 journées de formation en 2017](#)
- D'accompagner et d'entraîner les jeunes bretoniens qui se qualifient pour le championnat de Bretagne Jeunes

Fonctionnement – Piloter Délégation aux commissions

Le CDE35 délègue le pilotage des actions d'un secteur à une commission.

- Le directeur de la commission est désigné par le comité directeur.
- Tout bénévole peut rejoindre la commission de son choix.
- La commission travaille en toute indépendance. Elle émet des propositions qui sont étudiées par le comité directeur pour validation.

4 commissions thématiques

Jeunes – Scolaires – Adultes – Féminines

2 commission transversales

Arbitrage – Communication

Fonctionnement – Piloter Délégation aux clubs

Le CDE35 délègue aux clubs l'organisation des événements sportifs départementaux, sous contrôle du directeur de la commission concernée. Le CDE35 veille à impliquer tous les clubs dans ses actions.

En fin de saison, un appel à candidature permet aux clubs de se positionner sur un ou plusieurs événements de la saison suivante.

[Exemple saison 2017-2018](#)

Le CDE35 apporte tout le soutien nécessaire au niveau de la gestion sportive de ses événements (prêt du matériel de jeu, recherche des arbitres, informatique, communication, prise en charge des frais...)

Fonctionnement – Piloter Contrôler l'utilisation des ressources

Les ressources budgétaires du CDE35 ont trois origines

- Part reversée par la Ligue sur les licences prises dans le 35 : 2500 € en 2017
- Subvention du Conseil départemental 35 : 800 € en 2017
- Contributions des participants à un événement 35 : 4200 € en 2017

Le CDOS contribue également par des services en nature (prêt de salles)

Ces ressources sont orientées en priorité vers les jeunes (pôle Espoir) et les projets de développement (création de clubs, formation d'arbitres...)

Les actions ciblées sur un public adulte visent à être équilibrées financièrement, à l'aide d'une contribution versé par chaque participant

Pour chaque action, le budget réalisé est contrôlé par le comité directeur

Pour chaque projet, un budget prévisionnel est exigé par le comité directeur

Axes de développement du CDE35

Développement - Axe 1 : Favoriser l'égalité d'accès

L'égalité d'accès à la pratique sportive des échecs nécessite une intervention sur 2 niveaux

- Egalité géographique : créer des clubs dans les zones blanches du département (Fougères, Redon, Combourg) [Carte des clubs d'échecs en Ile-et-Vilaine](#)
- Egalité socio-économique : favoriser tout projet qui permet de sensibiliser au jeu d'échecs des publics qui en sont d'habitude éloignés : handicapés (classes ULIS) , éducation prioritaire, quartiers sensibles, prisons...

Le CDE35 s'engage à privilégier particulièrement tout projet répondant à l'un des deux critères précédents :

- Aide financière multipliée (par rapport à [l'aide habituellement accordée](#))
- Aide logistique :
 - Prêt de matériel
 - Aide aux formalités administratives
- Aide à la formation
 - Aide au recrutement et à la rémunération d'un formateur

Indicateurs :

- Évolution de la couverture géographique des clubs.
- Nombre de projets menés en direction des publics défavorisés.

Développement - Axe 2 : Sensibiliser

Le jeu d'échecs est très pratiqué en France mais très peu en compétition. Multiplier les actions de sensibilisation à la pratique sportive des échecs est indispensable pour augmenter le nombre de licenciés dans le 35 (869 en 2017)

L'objectif est de passer la barre de 1000 licenciés au 31 août 2020.

Le CDE35 s'engage à :

- Faciliter la participation des écoliers au championnat scolaire phase départementale en multipliant les lieux de compétition (3 lieux prévus en 2018 : Rennes, Liffré, Chavagne)
- Développer les compétitions pour les jeunes débutants ([4 tournois découvertes en 2017-2018](#))
- Soutenir toute action de promotion des échecs proposées par les clubs

Indicateurs :

- Évolution de la participation au championnat scolaire.
- Nombre de projets de promotion menés.

Développement - Axe 3 : Médiatiser

Le CDE35 accorde des moyens importants (temps de bénévoles principalement) à la communication afin de permettre la médiatisation des événements des clubs et du Comité

Le CDE35 s'engage sur 3 points :

- Offrir gracieusement un espace d'hébergement Web et un service de messagerie pour chaque club ou pour un projet spécifique.
Sites de clubs sous echecs35.fr : [Betton](#), [Dinard](#), [Domloup](#), [Guichen](#), [Liffré](#), [Montauban](#), [Vezin](#), [Vitré](#), [CDE35](#)
Projets sous echecs35.fr : [Open international d'Ille-et-Vilaine](#), [Open international de Liffré](#), [Anim-echecs](#)
- Assurer un service de *News letter* régulier (une lettre *Echecs 35 Info* par mois en moyenne) pour informer sur les différentes actions à venir dans le département. Cette lettre d'information est envoyée par mail (inscription libre sans condition) et [publiée sur le site internet du CDE35](#) (1000 abonnés environ)
- Communiquer sur les actions phares des clubs sur le site du CDE35

Indicateurs :

- Statistiques de consultation des sites echecs35. fr
- Nombre de *News letters* envoyées

Développement - Axe 4 : Produire

En plus des compétitions que la FFE lui demande d'assurer, le CDE35 organise certaines compétitions pour son propre compte :

- [Trophées Caïssa](#) : promotion des féminines
- [Tournois découverte](#) : promotion des jeunes joueurs débutants
- [Championnat 35 Toutes catégories](#) : promotion des jeunes et adultes de niveau moyen

Le CDE35 organise régulièrement des compétitions régionales pour le compte de la Ligue de Bretagne

- 2017 : [Championnat scolaire phase académique](#)
- 2018 : [Championnat de Bretagne Jeunes](#)

Le CDE35 souhaite également organiser une finale nationale du championnat scolaire pour le compte de la FFE. Une structure d'hébergement (2 nuits) / restauration (4 repas) pour 300 personnes est nécessaire. Le CDE35 s'engage à rechercher cette structure.

Indicateurs :

- Concrétisation du projet de finale nationale scolaire

Développement - Axe 5 : Former

Former les jeunes joueurs

- [Pôle espoir](#) regroupant une quarantaine des jeunes les plus prometteurs.
2 journées de formation par an assurées par des professionnels
- [Accompagnement des jeunes qualifiés au championnat de Bretagne jeunes](#) par des professionnels et des bénévoles : coaching, analyses de parties, préparations...

Former les arbitres

- Mise en place d'une [direction départementale de l'arbitrage](#) pour aides, conseils et organisation des formations d'arbitres

Former les animateurs et entraîneurs

- Organisation de formations diplômantes d'animateurs et d'entraîneurs de la FFE

Former les enseignants

- Maintenir les contacts avec les structures locales de l'Education nationale (DSDEN 35, réseau Canopé, ESPE) et proposer des formations aux enseignants qui souhaitent animer une activité échecs dans leur classe ou sur le temps périscolaire.

Une formation de circonscription de 3 h a déjà eu lieu à Romillé le 22 nov. 2017

Indicateurs :

- Nombre d'arbitres, animateurs, entraîneurs et enseignants formés

Mise en œuvre du plan de développement

Les 5 axes présentés ci-avant décrivent des actions déjà engagées ou en devenir. L'implication des clubs est essentielle pour leur réalisation.

Pour chaque action, le CDE 35 cherchera en permanence le meilleur point d'équilibre entre 4 contraintes : les objectifs à réaliser, les bénévoles ou salariés disponibles, les ressources financières et les délais de mise en œuvre.

